Vers une nouvelle tempête électorale à Hénin-Beaumont ?

09/11/2012 à 6h42

Le Conseil constitutionnel doit bientôt rendre sa décision sur le recours en annulation du FN contre l'élection du député PS Philippe Kemel.

En cas de nouveau vote, nombreux sont ceux qui jugent possible l'entrée de Marine Le Pen à l'Assemblée nationale. "S'il y a eu triche, Marine Le Pen a un boulevard", juge même Jean-Luc Mélenchon.

En toute objectivité, le dossier constitué par le FN est solide. Il contient notamment les copies d'une cinquantaine de signatures jugées frauduleuses sur les listes d'émargement tenues dans plusieurs bureaux de vote, notamment à Libercourt. Selon les cas, soit la signature du second tour ne correspond pas du tout à celle du premier, soit des croix figurent sur les listes sur lesquelles les électeurs signent après avoir voté.

Le FN pointe aussi du doigt plusieurs irrégularités comme dans les bureaux de vote n° 2 et n° 8 de la ville de Carvin : des délégués de Marine Le Pen auraient ainsi été empêchés d'exercer leurs fonctions de contrôle et une présidente de bureau de vote proche de Philippe Kemel aurait consulté la liste d'émargement pour convaincre certains abstentionnistes de venir voter. "*Peu avant 17 h 30, un socialiste a relevé les noms de ceux qui n'étaient pas venus voter et il leur a passé des coups de fil. C'est interdit de faire de la retape !*" fulmine Steeve Briois, conseiller municipal FN de Hénin-Beaumont, qui a réuni les éléments du dossier avec son acolyte Bruno Bilde. […]

Sur la défensive, le député Philippe Kemel a refusé de parler au Point.fr. […]

Du côté du Front de gauche, on juge vraisemblable que des fraudes aient eu lieu. Interrogé sur RMC le 24 octobre, Jean-

Luc Mélenchon a refusé d'accuser Kemel de tricheur, mais ses mots en disent long : «*Ce n'est ni moi ni Marine Le Pen qui avons triché puisqu'on a perdu. (…) C'est vrai que j'ai trouvé étrange qu'on mette autant de temps à avoir les résultats.*» […]
Le Point